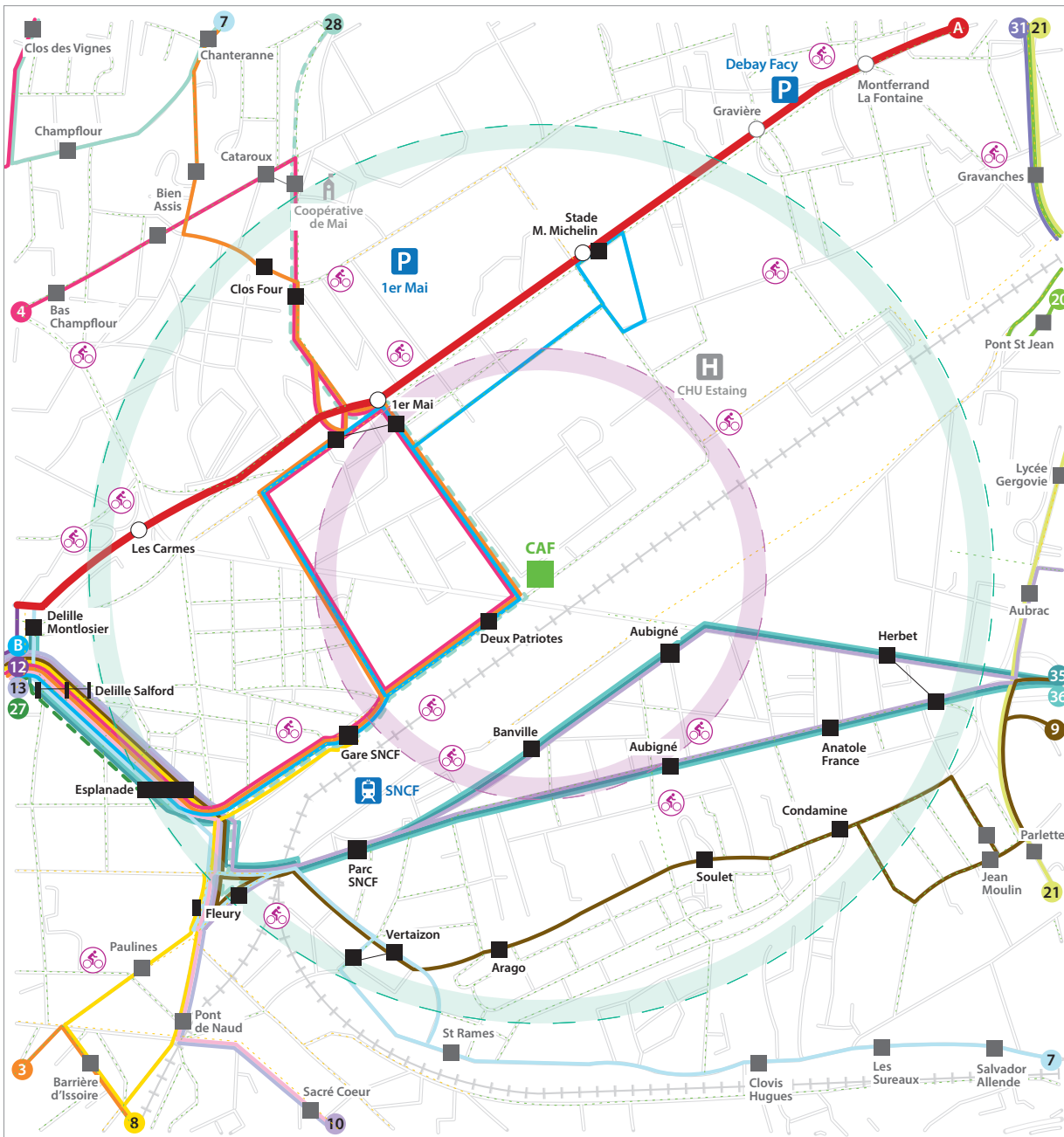


COMMENT VENIR À LA CAF ?



Lignes régulières

- Ligne A (tramway)
- Ligne B (BHNS)
- Ligne C (BHNS)
- Ligne 3
- Ligne 4
- Ligne 7
- Ligne 8
- Ligne 9
- Ligne 10
- Ligne 12
- Ligne 13
- Ligne 20
- Ligne 21
- Ligne 27
- Ligne 28
- Ligne 31
- Ligne 35
- Ligne 36

- Site
- Arrêts de bus
- Stations de tramway
- ⊗ Stations C.vélo
- P Parkings
- - - Schéma cyclable métropolitain existant
- - - Schéma cyclable métropolitain en projet

500 m autour du site
 - 5 minutes à pied
 - 1 à 2 minutes à vélo

1 km autour du site
 - 15 minutes à pied
 - 3 à 4 minutes à vélo

Pourquoi moins utiliser la voiture ?

Les transports sont le 2^{ème} poste de dépense d'un ménage.

Une voiture coûte en moyenne 3700 € à l'année (entretien, carburant, assurance...)*

Impact de chaque solution de mobilité

Mode de transport 1 personne	Effet de serre (émission annuelle de CO2 en kg)*			Nombre d'arbres pour absorber le CO2**		
	5km	10km	30km	5km	10km	30km
Trajet en km aller-retour						
En voiture	212,3	424,6	1273,8	5	10	29
En bus	113,3	226,6	679,8	3	5	16
En tramway	3,41	6,82	20,46	0	0	0
A vélo	0	0	0	0	0	0
A pied	0	0	0	0	0	0

* Source : ADEME

** Calcul réalisé selon l'hypothèse d'un taux de carbone moyen de 47,5 % d'un arbre d'après P. Viallet, docteur de l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts.

Comment utiliser la voiture autrement ?

Pensez au covoiturage : 80 % des conducteurs français roulent seuls dans leur voiture. Vous êtes-vous demandé si votre collègue n'habite pas à proximité de chez vous ?

Le covoiturage c'est : des économies jusqu'à 2000 € par an, moins de stress, des nouvelles rencontres.

Vous n'êtes pas obligé de covoiturer tous les jours.

Le saviez-vous ?

Le SMTAC propose un ensemble d'avantages aux employés des établissements signataires d'une convention SMTAC Pro.

Exemple :
 - tarif préférentiel PdME sur les abonnements de transports en commun (T2C) et vélo (C.vélo)



Pour organiser vos trajets sur le réseau, pensez au site www.t2c.fr



Pour connaître l'ensemble des services C.vélo rendez-vous sur le site www.c-velo.fr



Lien vers le schéma cyclable métropolitain